

**PROVINCE DE QUÉBEC
MRC DE MATAPÉDIA
MUNICIPALITÉ DE LA PAROISSE DE SAINT-DAMASE**

Procès-verbal de la séance extraordinaire du conseil de la municipalité de Saint-Damase tenue au 18 rue Centenaire à Saint-Damase le **15 novembre 2021**, à 18h15, tous étant présents et renoncent à l'avis de convocation.

Étaient présents : Monsieur Martin Carrier, Maire
Monsieur Nelson Lavoie, conseiller # 1
Marie-Chantal Bienvenue, conseiller #2
Monsieur Clermont Miousse, conseiller #3
Madame Hélène Ouellet, conseillère# 4
Maurice D'Astous, conseiller #5
Madame Martine Côté, conseiller # 6

Formant quorum et siégeant sous la présidence de Monsieur Martin Carrier, Maire.

Assiste également à la séance, Mme Josée Gauthier, directrice générale et secrétaire-trésorière par intérim.

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE

Monsieur le maire, déclare la séance du conseil ouverte.

2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

MONSIEUR LE MAIRE DEMANDE LE VOTE

R 100-2021-11

Il est proposé par Madame Martine Côté
Appuyé par Monsieur Maurice D'Astous
Et résolu à l'unanimité des conseillers :

QUE l'ordre du jour suivant soit adopté

ORDRE DU JOUR

1. Ouverture de la séance
2. Adoption de l'ordre du jour

Administration

3. Mandat d'accompagnement juridique – Ressources humaines

Finances

4. Autorisation des comptes à payer

Période de questions

5. Période de questions

Voirie

6. Travaux de réparation sur le camion Western
7. Levée de la séance

Adoptée à l'unanimité

ADMINISTRATION

3. MANDAT D'ACCOMPAGNEMENT JURIDIQUE – RESSOURCES HUMAINES

CONSIDÉRANT QUE la municipalité de Saint-Damase a reçu une plainte en harcèlement psychologique;

CONSIDÉRANT QUE la médiation à venir afin de régler le dossier;

MONSIEUR LE MAIRE DEMANDE LE VOTE

R 101-2021-11

Il est proposé par Madame Marie-Chantal Bienvenue
Appuyé par Madame Martine Côté
Et résolu à l'unanimité des conseillers :

QUE le préambule fasse partie intégrante de la présente résolution.

QUE la Municipalité mandate Me Héloïse Desgagnés de la Fédération Québécoise des Municipalités (FQM) afin d'accompagner le conseil municipalité de Saint-Damase dans ses démarches de règlement du dossier à l'amiable.

Adoptée à l'unanimité

FINANCES

4. AUTORISATION DES COMPTES À PAYER

CONSIDÉRANT QUE la directrice générale et greffière-trésorière par intérim a déposé aux membres du Conseil une liste des comptes à payer et des déboursés à émettre au montant de 51 071.25 \$ en date du 15 novembre 2021;

MONSIEUR LE MAIRE DEMANDE LE VOTE

R 102-2021-11

Il est proposé par Madame Martine Côté
Appuyé par Madame Marie-Chantal Bienvenue
Et résolu à l'unanimité des conseillers :

QUE la Municipalité approuve la liste déposée et en autoriser le paiement auprès des fournisseurs, étant les chèques numéros : 5950 à 5980 et de 6175 à 6183.

Totalisant un montant de 51 071.25 \$;

QUE la liste des comptes à payer fasse partie intégrante de la présente résolution.

Adoptée à l'unanimité

PÉRIODE DE QUESTIONS

5. PÉRIODE DE QUESTIONS

VOIRIE

6. TRAVAUX DE RÉPARATION SUR LE CAMION WESTERN

CONSIDÉRANT QUE des travaux de réparation sur le camion Western sont nécessaire avant l'inspection annuelle;

CONSIDÉRANT la soumission de Nortec industriel en date du 10 septembre 2021 ;

MONSIEUR LE MAIRE DEMANDE LE VOTE

R 103-2021-11

Il est proposé par Monsieur Nelson Lavoie
Appuyé par Madame Martine Côté
Et résolu à l'unanimité des conseillers :

QUE le préambule fasse partie intégrante de la présente résolution.

QUE la Municipalité de la Paroisse de Saint-Damase octroie les travaux d'entretien du camion Western à Centre du camion J.L. Inc. au montant de 10 528.84 \$ plus les taxes applicables.

Adoptée à l'unanimité

7. LEVÉE DE LA SÉANCE

MONSIEUR LE MAIRE DEMANDE LE VOTE

R 104-2021-11

Il est proposé par Monsieur Nelson Lavoie
Appuyé par Monsieur Clermont Miousse
Et résolu à l'unanimité des conseillers :

QUE la séance soit levée à 19h10.

Adoptée à l'unanimité

Le 15 novembre 2021.

MARTIN CARRIER
Maire

JOSÉE GAUTHIER, DMA
Directrice générale et secrétaire-
trésorière par intérim